

ANN-MARI GUNNESSON

Déchirement ou dualité : un dilemme belge

Une séparation à l'amiable?

Le 31 juillet 1993, Baudouin I, roi des Belges, mourut. Depuis son avènement au trône, en 1951, il avait été considéré comme le seul *Belge* du royaume, le restant des quelque 10 millions d'habitants se qualifiant plutôt de *Flamands*, de *Wallons* ou de *Bruxellois*. Si, au lieu de désigner l'origine régionale, on tient à mettre l'accent sur l'appartenance linguistique, on parle de *néerlandophones* (à peu près 60% de la population belge ayant le néerlandais¹ comme langue maternelle), de *francophones* (un peu moins de 40% de la population belge ayant le français comme langue maternelle) et de *germanophones* (une minorité d'environ 68.000 personnes ayant l'allemand comme langue maternelle). Quelques mois avant le décès du roi, la démarcation entre ces groupes s'était encore accentuée, car, après un processus de 25 ans, la Belgique était officiellement devenue un état fédéral.

La transition au fédéralisme s'était effectuée à l'amiable. Les craintes – ou, comme par exemple chez le Vlaams Blok (parti d'extrême-droite), les aspirations – que la fédéralisation soit le premier pas vers une partition du pays se sont pourtant aussi manifestées. Au lendemain du vote du parlement consacrant le fédéralisme, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Bruxelles, contre le séparatisme et pour l'unité de la Belgique. Sur les banderoles, on a pu lire: «1 Wallon + 1 Flamand = 2 Belges», «Touche pas à ma Belgique» et «L'Union fait la force» (=la devise officielle belge). Les slogans cités sont en français, ce qui n'est pas sans importance. La Belgique unitaire était profondément marquée par cette langue. C'est d'une position d'infériorité que le plus grand groupe linguistique, le groupe néerlandophone, a dû mener sa lutte pour la valorisation du néerlandais, une lutte qui n'est pas exempte de traits séparatistes.

Le 21 juillet 1993, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, le roi Baudouin avait encouragé les Belges à renoncer à toute manifestation séparatiste. Une semaine après, il est mort. Sa mort a déclenché une vague

¹ *Néerlandais* ou *A[lgemeen]B[eschaafd]N[ederlands]* est la dénomination officielle de la langue dite *cultivée* (*beschaafd*), *commune* (*algemeen*) à la Flandre et aux Pays-Bas. C'est surtout au sujet des dialectes parlés en Flandre que l'on utilise le terme *flamand*.

d'émotions, qui, momentanément, a réuni les différents groupes du pays, même les groupes linguistiques.

De même, ces dernières années, des manifestations comme celle provoquée par le décès du roi Baudouin ont eu lieu. Un exemple en est la fameuse 'marche blanche', qui, le 20 octobre 1996, à Bruxelles, en signe de solidarité avec les victimes des crimes pédophiles récemment dévoilés, a rassemblé 300 000 personnes. Beaucoup de groupes, les immigrés inclus, avaient été directement frappés par les événements tragiques. C'est pourquoi Flamands, Wallons et Bruxellois, néerlandophones, francophones et d'autres groupes ethniques et linguistiques ont manifesté côte à côte. Cependant, de telles manifestations isolées ne suffisent pas à concilier les antagonismes qui opposent les différents groupes, notamment les groupes linguistiques.

Une Flandre indépendante est une réalité souhaitée par certains groupements flamands qui, de toute manière, s'opposent à ce que la Flandre doive contribuer à la sécurité sociale des Wallons. Du côté wallon, on tient à rappeler aux Flamands que les rôles étaient inverses dans les années 50, quand la majorité des chômeurs étaient flamands, tandis que la plus grande partie des ressources provenaient de la Wallonie. Parmi les autres sujets de discordes toujours brûlants, il suffit de citer les problèmes dans certaines communes à statut linguistique spécial dites *communes à facilités* ou *faciliteitengemeenten* (voir par exemple Rosenzweig 1998) ainsi que le statut de Bruxelles. Cette ville, située presque à la limite des deux régions linguistiques, officiellement bilingue mais largement francisée au cours des siècles, est revendiquée par les francophones ainsi que par les néerlandophones. Elle semble un emblème, non seulement de la nation complexe dont elle est la capitale, mais aussi de la construction européenne que, en même temps, elle symbolise. Dans un roman intitulé *Le siège de Bruxelles*, Jacques Neiryck (1996) a visualisé comment, dans un avenir proche (en 2007), Bruxelles serait déchirée par des conflits sans issue. L'aspect le plus effrayant de cette vision futuriste, c'est qu'elle n'a rien d'inimaginable. Au moment de la parution du livre déjà, la fiction était même, en partie, devenue réalité.

Bref aperçu historique

Pour comprendre la situation linguistique complexe qui caractérise l'actuelle Belgique, il faut remonter l'histoire. Depuis toujours, le territoire qui constitue aujourd'hui l'état belge est un creuset de langues et de cultures. L'histoire de la Belgique, au sens strict, ne commence qu'en 1830, ou plutôt le 21 juillet 1831, avec l'avènement de Léopold I, le premier roi des Belges. Avant cette date, le territoire en question, parfois nommé *les provinces belgiques* (plus tard *les Pays-Bas méridionaux* ou *du Sud*), avait fait partie de

plusieurs grandes puissances. En simplifiant un peu, on peut dire que c'est en 51 avant J.-C., avec la conquête par Jules César de la Gaule belge, que ces provinces sont devenues des enjeux politiques. Par la suite, après avoir joui de près de quatre siècles de paix romane, elles seront ouvertes aux invasions germaniques. C'est peut-être de cette époque que date la frontière linguistique extrêmement ancienne entre domaine linguistique germanique et domaine linguistique roman, frontière qui traverse la Belgique.

Après avoir fait partie du vaste empire de Charlemagne (768-814), les régions belges, en 843, lors du partage de cet empire entre les trois fils de Charlemagne, sont séparées, de sorte que le territoire situé à l'ouest de l'Escaut fasse partie de la future France et celui à l'est de ce fleuve à la future Allemagne. Ainsi fut scellé leur destin de carrefour de langues et de cultures et leur caractère d'enjeu politique et de champ de bataille. Les grandes puissances qui, au cours des siècles suivants, domineront l'espace belge seront l'État bourguignon (1384-1477), l'Espagne (1477-1713), l'Empire d'Autriche (1713-1794) et la France (1794-1815). Avant de devenir un royaume indépendant, les provinces belges (Les Pays-Bas du Sud) se verront unies (ou plutôt réunies) aux Pays-Bas du Nord pour former le Royaume des Pays-Bas unis (1815-1830).

La situation linguistique

La question linguistique qui, de nos jours, est à la base des changements fondamentaux du système politique belge, imprègne depuis toujours les provinces belges. Celles-ci, comme l'on a déjà vu, sont situées des deux côtés de la frontière linguistique très ancienne qui, même aujourd'hui, délimite les domaines linguistiques germanique et roman. En Belgique, cette frontière, découpant le pays d'ouest en est, est fixée par la législation linguistique de 1962-1963. Les communes à facilités et Bruxelles mises à part, elle sépare aujourd'hui les provinces francophones des provinces néerlandophones. La fédéralisation en a accentué le caractère politique. Depuis mai 1993, par la révision de l'article premier, la Constitution belge confirme que «La Belgique est un état fédéral qui se compose des communautés et des régions» (*Moniteur belge/Belgisch Staatsblad* 8/5 1993). L'esprit du texte constitutionnel donne à entendre qu'en Belgique, les concepts de *langue* et de *pouvoir* sont intimement liés. Par la voie politique, on a essayé d'assurer le principe de l'égalité des langues, principe qui n'a pas toujours été évident.

La frontière linguistique n'est pas seulement la frontière géographique, assez nette et bien définie, entre la Flandre et la Wallonie. Pendant des siècles, il y eu une autre frontière – invisible – qui, d'une manière décisive, a conditionné la vie des gens. Il s'agit de la frontière sociale séparant les cou-

ches supérieures francophones des classes inférieures dialectophones. Même en Flandre, la bourgeoisie élevait ses enfants avec le français comme langue de culture. La plupart des écrivains belges sont issus de la bourgeoisie, et c'est pourquoi la frontière linguistique, d'une manière remarquable, a déterminé la littérature belge.

Dès les années 30, l'application des nouvelles lois linguistiques ont profondément affecté la vie littéraire belge. Ces lois ont imposé l'emploi exclusif du néerlandais en Flandre et du français en Wallonie, créant ainsi deux régions unilingues. Dans ce contexte, la néerlandisation de l'Université de Gand, en 1930, est une date clef. Les écrivains flamands ont par là obtenu la possibilité de faire leurs études supérieures en néerlandais, et certains d'entre eux ont mis en question leur droit d'écrire en français. À quelques exceptions près, l'écrivain flamand utilise aujourd'hui le néerlandais comme langue d'écriture. Par conséquent, les écrivains flamands d'expression française sont devenus de moins en moins nombreux, et ce 'départ des écrivains flamands' a privé le champ littéraire francophone d'une partie vitale. Autrement dit, la littérature francophone de Belgique est en train de perdre un trait caractéristique, à savoir son identité flamande.

Le mouvement flamand (De Vlaamse Beweging), de plus en plus combatif depuis la fin du XIX^e siècle, a été renforcé par la croissance démographique et économique de la Flandre ainsi que par le déclin correspondant de la Wallonie. La minorisation des Wallons et la puissance des Flamands furent mises en évidence par 'l'affaire de Louvain'. À l'université de Louvain (Leuven), après des conflits linguistiques dans les années 60, on dut recourir à la scission et au transfert de la section francophone à Louvain-la-Neuve (dans le Brabant wallon). De même, l'université de Bruxelles a été scindée en deux, l'ULB francophone et le VUB néerlandophone. Les décennies suivantes, comme on l'a vu, ont été celles de la fédéralisation. La minorité francophone (moins de 3%) en Flandre ne constitue plus qu'une enclave sans liens constitutionnels avec les autres francophones du pays. Les francophones flamands sont ainsi passés d'une position privilégiée à une situation minoritaire. Par conséquent, la littérature flamande d'expression française ne sera d'ici peu qu'un fait historique.

Bref aperçu littéraire

Les écrivains belges qui ont écrit en français, et en néerlandais, sont peu nombreux. Un exemple en est Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde ou Philips van Marnix van Sint-Aldegonde (1540-1598), qui appartient aussi bien à l'histoire de la littérature d'expression française qu'à l'histoire de la littérature d'expression néerlandaise. Il était calviniste et bourgmestre d'Anvers, lorsque, en 1585, cette ville tomba aux mains de l'inquisition es-

pagnole. Se trouvant au milieu des turbulences politiques et religieuses de son temps, il écrivait dans les deux langues nationales de son pays. Les historiographes littéraires, le qualifiant de parfaitement bilingue, admirent son écriture, qu'elle soit d'expression française ou néerlandaise. Ils y retrouvent des traces de Rabelais et des peintres flamands. Aux yeux de Paul Neuhuys (1938), écrivain anversoïse d'une époque (1897-1984) plus près de nous, Marnix, très doué pour les langues, représente «un idéal national: le Belge du XVI^e siècle» (op. cit., p. 52).

L'histoire de la littérature belge d'expression néerlandaise, au sens strict (c'est-à-dire après 1830), commence avec Henri ou Hendrik Conscience (1812-1883). Comme Marnix et tant d'autres écrivains belges à venir, Conscience avait des racines doubles, son père étant Français, sa mère Flamande. Jusqu'à l'âge de 25 ans, il écrivait en français, «car il n'avait pas encore entendu parler d'une littérature flamande» (Smits 1943, p., 25), mais son chef-d'œuvre, *De leeuw van Vlaanderen* (1838), fut écrit en néerlandais. Pour Conscience, le rejet du français comme langue littéraire était une prise de position tout à fait délibérée. Il voulait écrire en néerlandais – ou plutôt en flamand – pour que le peuple flamand pût lire ses livres. *De leeuw van Vlaanderen* fut vite traduit en français (*Le lion de Flandre*), après quoi il fut lu par 'tous' les Belges, quelle que fût leur langue maternelle. Un roman flamand de nos jours qui, de la même manière, a été lu par 'tous' les Belges, est le chef-d'œuvre d'Hugo Claus, *Het verdriet van België* (1983) – *Le chagrin des Belges* (1984).

Beaucoup d'écrivains belges du XIX^e siècle affirmaient que c'était justement la dualité culturelle qui constituait l'originalité de la littérature belge. Selon Charles de Coster (1827-1879), 'le père de la littérature francophone de Belgique', qui, dans son roman le plus connu, *La légende d'Ulenspiegel* (1867), avait situé son héros aussi bien en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie, ce chef-d'œuvre est «un composé d'esprit latin et de sensibilité germanique» (De Coster cité in Burniaux & Fričkx [1973] 1980, p. 11). En France, par contre, on a eu du mal à accepter l'écriture peu orthodoxe de De Coster. S'agirait-il peut-être d'une traduction du néerlandais?!

En 1879, Charles de Coster mourut, après avoir frayé le chemin à la génération d'écrivains suivante, la seule – jusqu'à présent – à avoir été reconnue hors de la Belgique – même en France. Il s'agit de la 'génération de 1880', dont les noms les plus connus sont Georges Rodenbach (1855-1898), Émile Verhaeren (1855-1916) et Maurice Maeterlinck (1862-1949). Maurice Maeterlinck est d'ailleurs le seul écrivain belge qui ait reçu le prix Nobel (1911). Comme tant d'autres représentants de cet âge d'or de l'histoire de la littérature belge, c'étaient des Flamands, élevés et éduqués en français. Ils faisaient partie de la dernière génération d'écrivains flamands

ayant des connaissances suffisantes dans les deux grandes langues nationales pour pouvoir *choisir* leur langue littéraire. Un exemple d'un écrivain de cette génération, qui, à l'instar de Conscience dans son temps, fit un choix bien délibéré en faveur du néerlandais, fut Cyriel Buysse (1859-1932).

La prise de position linguistique de Buysse était une exception. Pour la plupart des écrivains de sa génération, le choix du français comme langue d'écriture allait de soi. Cependant, en 1932, quand mourut Buysse, une époque nouvelle avait commencé. Par suite de la législation linguistique et de la néerlandisation de l'enseignement supérieur en Flandre, de plus en plus d'écrivains flamands allaient rejeter le français, la vieille langue du pouvoir, en faveur du néerlandais. Mais chez quelques-uns, le néerlandais resterait pendant longtemps teinté du français. Et dans les œuvres de ceux, peu nombreux, qui continueraient à écrire en français, 'l'autre' langue et sa culture résonneraient.

Marie Gevers (1883-1975) et Suzanne Lilar (1901-1992)

Parmi les auteurs flamands qui, malgré la néerlandisation officielle de la Flandre, ne devaient jamais abandonner le français, il convient de citer Marie Gevers (1883-1975) et Suzanne Lilar (1901-1992). Toutes les deux sont restées en Flandre tout en continuant à écrire en français. Par leurs œuvres, toutes les deux ont témoigné de la richesse que constitue la double appartenance culturelle et linguistique qui fut la leur. Par leur langue d'écriture, elles appartiennent forcément au champ littéraire francophone, mais c'est un fait que, par la 'flamanditude' de leurs œuvres, elles sont parfois aussi revendiquées par le champ littéraire néerlandophone. Et, en effet, leurs œuvres forment une mine d'or pour quiconque cherche à savoir en quoi consiste la dualité franco-flamande, commune à nombre d'écrivains belges.

Dans *Madame Orpha ou la sérénade de mai* ([1933] 1988), un roman qui contient plusieurs éléments autobiographiques, Marie Gevers met en évidence les expériences d'une formation franco-flamande réussie. Tout comme l'auteur, la petite narratrice de *Madame Orpha* est élevée en français quoique grandissant dans un milieu flamand. Elle ne va pas à l'école mais apprend à lire et à écrire par sa mère qui lui dicte des passages du *Télémaque* de Fénelon. Elle puise donc ses connaissances d'une source française très classique, mais en même temps elle s'imprègne d'impressions flamandes en écoutant parler les domestiques et les gens du village. Il en résulte une dualité paisible, où l'héritage français et l'héritage flamand, l'intelligence française et la sensibilité flamande, coexistent en symbiose:

J'étais, ainsi que beaucoup d'enfants de la bourgeoisie flamande, élevée exclusivement en français par mes parents. Ils m'avaient donné l'amour des

arbres, des plantes, des météores, c'est pourquoi la nature aussi me parlait en français. Mais toute la part populaire de ma vie restait flamande, toute l'humanité, représentée par moi, par les paysans et les gens du village. [...] Les termes précis me furent connus très tôt en français. Les mots qui concernaient mes sensations enfantines vivaient en flamand, mais je parlais cette langue phonétiquement en illettrée. Quand les termes m'échappaient, je les complétais par un contexte français. Il y avait en moi une sorte de dualité. Intelligence française, mais tout ce qui était expérience personnelle, choses perçues par les sens, se développait en flamand, je restais un sauvage petit être flamand. (Op. cit., p. 43.)

Chez Suzanne Lilar, les deux influences ne se mêlent pas mais vivent côte à côte, l'engageant dans une dichotomie plus conflictuelle. Dans son autobiographie, *Une enfance gantoise* (1976), et surtout dans le deuxième chapitre intitulé «Le langage», l'auteur ne dissimule pas combien le langage peut être un instrument de ségrégation: «Car parler flamand vous classait aussi sûrement que le port de la casquette ou du bleu de chauffe, tandis que parler français revenait à prendre un brevet de bon goût, de distinction et même, depuis l'effacement du latin, d'humanisme» (op. cit., pp. 45-46). Même si Suzanne Lilar, pour sa part, s'affirme enrichie par le bilinguisme et se félicite d'avoir eu l'occasion de vivre «à fleur de deux langues et à l'affrontement de deux cultures» (*ibid.*, p. 65), elle déplore l'antagonisme que l'existence de deux langues peut créer dans une société. On la sent même partager le triomphe de la langue bafouée, qui sait prendre sa revanche dans l'agonie: «Ainsi arrivait-il qu'ayant vécu en français, l'on mourût en flamand» (*ibid.*, p. 41). Elle va jusqu'à proposer une solution un peu idéaliste aux conflits linguistiques de son pays: «C'est aux poètes qu'il écherrait de transcender l'agressivité en dialogue, en émulation, en lutte d'amour» (*ibid.*, p. 67).

Malheureusement, il n'en reste presque plus d'écrivains qui, en vertu d'une double appartenance culturelle et linguistique, soient à même de mener une telle *lutte d'amour*.

Une espèce en voie de disparition

Il y a donc aujourd'hui très peu d'écrivains d'origine flamande qui écrivent en français. Un des tout derniers 'enfants français de Mère Flandre'², Paul Willems (1912-1997), le fils de Marie Gevers, vient de mourir. Et, à en croire l'historiographie et la critique littéraires, la fille de Suzanne Lilar, Françoise Mallet-Joris (née en 1930), serait perdue pour la littérature belge. Comme tant d'autres écrivains belges, elle quitta le pays natal, dès que pos-

² Cf *Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen*, titre d'un numéro de *Kreatief* (1982:4) consacré aux écrivains francophones de Flandre.

sible. Installée à Paris depuis les années 40, elle y fait maintenant partie du champ littéraire très puissant. Ces dernières années-ci, elle a quand même renoué avec ses racines. Dans un roman récent, *Adriana Sposa* ([1990] 1991), Françoise Mallet-Joris retourne à son Anvers natale et aux sources bilingues. C'est avec beaucoup de tendresse et un brin de mélancolie qu'elle nous y fait sentir ce que signifie la perte d'une langue, du trésor si précieux d'une dualité linguistique:

Elle n'avait plus droit à cette double langue, qui pour elle ne faisait qu'une, une tresse, une couronne de mots, les uns flamands, les autres français, qu'elle avait choisis un peu au hasard jusque-là, mêlant le râpeux, le guttural, au limpide, mêlant le tendre, le rond, le mot flamand que l'on mâche comme un bonbon qui contient, au-delà d'une première enveloppe au goût sucré, une saveur plus grave, au mot français qui se détache de vos lèvres, s'envole comme une bulle, et que l'on regarde s'évader pour n'être plus parole prononcée mais parole contemplée, irréversible. Et sans le savoir, elle aimait l'une par rapport à l'autre, le son grave, un peu sourd, bourdon, toc-sin, langue du ventre et des vérités au-delà du ventre, langue de l'intérieur du corps et langue profondément intérieure, et le carillon clair, rapide, les notes nettes et argentines qui s'égrenaient plus vite, si vite qu'il fallait courir après pour savoir ce que l'on avait voulu dire. Ces deux langues étaient ses parentes, la rapide, la claire, si féminine parût-elle, celle de Gérard; la sombre, la profonde, la tourmentée, la blasphématoire, la violente, celle de sa mère, celle qu'on lui demandait d'oublier pour toujours. Qu'on la soupçonnait de n'avoir pas oubliée. (Op. cit., pp. 17-18.)

Liliane Wouters, Flamande comme Françoise Mallet-Joris et de la même génération qu'elle, n'a pas, elle, oublié le néerlandais. La preuve en est qu'elle s'est fait connaître comme une des meilleures traductrices de la poésie flamande (sc. de langue néerlandaise). Cependant, sa propre création littéraire à elle, dramatique et poétique surtout, est en français. En tant qu'écrivain flamand d'expression française, elle estime qu'elle fait partie d'une espèce en voie de disparition. Sans doute souscrirait-elle à la constatation objective de Vic Nachtergaele (1997): «Les auteurs flamands francophones fonctionnent aujourd'hui comme des archaïsmes, comme des souvenirs, nostalgiques ou non, d'une autre époque» (op. cit., p. 60). Plus directement concernée, Liliane Wouters s'exprime pourtant d'une manière un peu plus émotionnelle. Elle compare les écrivains francophones de Flandre aux baleines en disant qu'il faudrait prendre des mesures pour les sauvegarder (cf. *Kreatief* 1982:4, p. 40).

En guise de conclusion

La dernière année de ce siècle sera cruciale pour la Belgique. Plusieurs élections (européennes, fédérales, communautaires et régionales) ainsi qu'une révision de la loi de financement des Communautés et des Régions

sont prévues pour 1999. Des propos séparatistes du côté flamand (voir par exemple Govaert 1998) ont amené quatre universitaires francophones (Franck et al. 1997) à rédiger un manifeste, «Choisir l'avenir», pour souligner l'unité des francophones wallons et bruxellois. En février 1998, à Bruxelles, dans une 'marche contre le silence', c'est-à-dire contre l'abus de pouvoir et la négligence des autorités, des Belges de divers groupes, encore une fois, ont manifesté côte à côte. Peu après (le 6 mars 1998), un manifeste anti-nationaliste, «Pour en finir avec la bêtise nationaliste», était publié aussi bien dans le quotidien néerlandophone *De Standaard* que dans le quotidien francophone *Le Soir*. Les signataires (Abramowicz et al. 1998) sont des intellectuels des deux côtés de la frontière linguistique. On estime, semble-t-il, que l'avenir de la Belgique est trop important pour être mis aux mains des décideurs politiques.

Beaucoup de questions se posent. Y aura-t-il une nation belge après l'an 2000? Comment sera-t-elle alors? Et les derniers 'enfants français de Mère Flandre', que deviendront-ils? Leurs revendications d'appartenance flamande, parfois suppliantes, comme celle de Liliane Wouters (1997), dans un poème intitulé justement «Mère Flandre» (1954), auraient-elles été en vain?

Ma terre mystique et baroque
je suis encore ton enfant.
J'ai ta couronne avec tes loques.
Si je les veux jeter au vent
tout mon passé bat la breloque.
(Op. cit., p. 41.)

Bibliographie

- Abramowicz, M., et al., 1998. «Pour en finir avec la bêtise nationaliste». [Manifeste], in *Le Soir*, le 6 mars 1998, p. 2.
- Bitsch, M.-Th., 1992. *Histoire de la Belgique*. Paris, Hatier.
- Burniaux, R., & R. Frickx, [1973] 1980. *La littérature belge d'expression française*, 2^e éd. Paris, Presses universitaires de France.
- Carrozzo, S., 1998. «Le coût écrasant d'un divorce belge», in *Le Monde diplomatique*, septembre 1998, p. 3.
- De Decker, J., 1997. «Paul Willems a mis les voiles. L'auteur d'*Il pleut dans ma maison* était le dernier grand dramaturge flamand de langue française», in *Le Soir*, le 2 décembre 1997, p. 10.
- Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, 1997. Sous la direction de Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, Marc Wilmet. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Franck, Ch., et al., 1997. «Choisir l'avenir. Manifeste. [Wallons et Bruxellois, un destin commun]», in *La Revue générale*, 1997:1, pp. 7-45.
- Gevers, M., [1933] 1988. *Madame Orpha ou la sérénade de mai*. Bruxelles, Les Éperonniers.

- Govaert, S., 1998. «Bruxelles convoitée par l'extrême droite flamande», in *Le Monde diplomatique*, janvier 1998, p. 8.
- Grutman, R., 1991. «L'écrivain flamand et ses langues. Notes sur la diglossie des périphéries», in *Revue de l'Institut de sociologie* LXII, 1990-1991, pp. 115-128.
- Gunnesson, A.-M., 1993. *L'héritage flamand chez trois romancières francophones de Belgique*. Université de Göteborg, Institut d'études romanes. (Polycopié)
- Hayt, F., & D. Galloy, 1994. *La Belgique des tribus gauloises à l'état fédéral*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, 1958. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Kreatief* 1982:4. *Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen*.
- Klinkenberg, J.-M., 1991. «La génération de 1880 et la Flandre», in *Les Avant-gardes littéraires en Belgique. Au confluent des arts et des langues* (1880-1950), pp. 101-110. Publié [...] sous la direction de Jean Weisgerber. Bruxelles, Labor.
- Lilar, S., 1976. *Une enfance gantoise*. Paris, Grasset.
- Mallet-Joris, F., [1990] 1991. *Adriana Sposa*. Paris, Flammarion.
- Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen*. Voir *Kreatief* 1982:4.
- Moniteur belge/Belgisch Staatsblad*, 8/5 1993.
- Mor, A., & J. Weisgerber, 1958. *Storia delle letterature del Belgio*. Milano, Nuova Accademia.
- Nachtergaele, V., 1997. «Une littérature amphibie: les auteurs flamands francophones», in *Septentrion* 1997:1, pp. 53-60.
- Neiryneck, J., 1996. *Le siège de Bruxelles*. Bruxelles, Desclée de Brouwer.
- Neuhuys, P., 1938. *Le XVI^e siècle et Marnix de Sainte Aldegonde*. Anvers, «Ça ira».
- Remiche, B., 1997. «Divorce à la belge», in *Le Monde diplomatique*, février 1997, p. 11.
- Rosenzweig, L., 1998. «La Belgique minée par la querelle linguistique», in *Le Monde*, le 15 septembre 1998, p. 13.
- Simoens, P., 1992. «L'œuvre de Françoise Mallet-Joris», in *Septentrion* 1992:3, pp. 31-32.
- Smits, F., 1943. *Henri Conscience et le Romantisme flamand*. Bruxelles, Office de publicité.
- Vanacker, H., 1993. «Liliane Wouters: une œuvre française au service de la culture flamando-néerlandaise». Traduit du néerlandais par Willy Devos, in *Septentrion* 1993:4, p. 19.
- Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1, 1996. Lisette Keustersmans en Brigitte Raskin (red.). Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- Voorde, Dirk vande, 1998. «Belles heures de Flandre: l'anthologie d'une poétesse», in *Septentrion* 1998:1, pp. 49-51.
- Wouters, L., 1997. *Tous les chemins mènent à la mer. Poèmes*. Bruxelles, Les Éperonniers.